

Le syndicat annonce un autre débrayage pour les 5, 6 et 7 janvier

# La grève des enseignants universitaires se poursuit aujourd'hui

Page 2

# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Dixième année - N° 3743 - Mardi 15 décembre 2015 - Prix : 10 DA

Après plusieurs semaines d'arrêt des travaux

## Le chantier du barrage de Souk Tlatha relancé

Page 24

Tenue des Assises de l'aménagement du territoire à Alger

## Ghoul pour une gestion du foncier en fonction de la rentabilité

Page 2

### Vers une intervention en Libye ?

Par Mohamed Habili

**L**e but de la conférence de Rome sur la situation en Libye est à l'évidence de maintenir - tout en l'accroissant - la pression sur les factions libyennes pour les amener à se mettre d'accord sur la constitution d'un gouvernement d'union nationale le plus rapidement possible, une quarantaine de jours tout au plus, à ce qu'il est possible de comprendre. C'est que désormais il y a urgence en la matière, pour l'Italie en particulier, en raison de sa proximité, mais tout aussi bien pour l'Europe dans son ensemble, du fait bien sûr de la menace de Daech en Libye qui va se précisant. Cette menace est d'ailleurs si peu une vue de l'esprit qu'elle s'est déjà traduite par deux attentats sanglants chez la Tunisie voisine. Les attentats de Paris, d'il y a un mois seulement, bien que commis par des terroristes en liaison avec Daech de Syrie, l'organisation mère, ont fait l'effet d'un avertissement impossible à ignorer. Les Occidentaux se sont vus depuis dans l'obligation d'accorder à la menace Daech à partir de la Libye autant d'importance qu'à celle qui les vise depuis la Syrie, et du Moyen-Orient plus généralement. Certes, la conférence de Rome ne les a pas concernés en propre, puisque y étaient présents outre la Russie, les pays voisins de la Libye, qui jusque-là étaient en charge du dossier libyen, mais qui désormais en sont dépossédés. La situation libyenne est depuis les attentats de Paris jugée par les Occidentaux bien trop dangereuse pour qu'ils s'en déchargent sur les pays voisins de la Libye. Si ces considérations sont justes, alors la suite n'est pas bien difficile à deviner. **Suite en page 3**

Débat autour de la loi de finances au Conseil de la nation

# Des sénateurs de la majorité fustigent l'opposition



PH: D. R.

Si l'Assemblée populaire nationale a connu une importante agitation contre des dispositions proposées dans le PLF 2016, au Conseil de la nation le débat a été calme. Des sénateurs de la majorité ont répondu à l'opposition qui s'est prononcée contre ce texte, l'accusant de tenir «une campagne électorale anticipée».

Lire page 3

Abdelghani Hamel au sujet de l'Afripol:

**Des statuts «rendant vaine toute idée de sécurité séparée»**

Page 4

6<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Alger

**Le public découvre le cinéma islandais**

Page 13

Tenue des Assises de l'aménagement du territoire à Alger

# Ghoul pour une gestion du foncier en fonction de la rentabilité

■ L'actualisation et l'évaluation du Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) (2010-2015) qui s'étend à l'horizon 2030 et l'orientation et l'amélioration des manquements à ce schéma sont les sujets phares débattus, hier, lors des assises nationales sur l'aménagement du territoire tenues à Alger.

Par Louiza Ait Ramdane

La crise économique qui s'annonce pour l'Algérie suscite des questions qui habitent tous les esprits : où va l'Algérie ? Que faire pour changer la situation ? Pour répondre à ces questions, il est indispensable de faire un diagnostic lucide des problèmes de notre pays, afin d'élaborer des solutions globales, susceptibles d'être mises en œuvre par la nation dans son ensemble. C'est dans cet esprit que le gouvernement et les ministères du Tourisme, de l'Environnement et de l'Aménagement du territoire, ont décidé la tenue d'Assises nationales d'aménagement du territoire, lesquelles, en procédant par une démarche ouverte, inclusive, participative et transparente, se fixent comme objectif général de trouver une solution consensuelle à la crise. C'est dans un contexte régional et international dominé par les incertitudes liées à la rareté des ressources financières, que la dynamisation des secteurs hors hydrocarbures tels l'industrie, l'agriculture, le tourisme et l'artisanat, les services ainsi que la connaissance, sont la condition essentielle pour la concrétisation des objectifs de développement durable. Une loi sur le Schéma national d'aménagement du territoire (SNAT) a été promulguée en 2010 et approuvée. Elle fait l'objet d'évaluations périodiques et d'une actualisation tous les cinq ans. «Il nous appartient désormais de préparer notre pays à affronter, dans son organisation territoriale, les grandes échéances de demain», a men-

tionné le ministre du Tourisme, de l'Aménagement du territoire et de l'Artisanat, Amar Ghoul, qui précise que les assises sont une occasion pour actualiser et mettre à jour le Plan national d'aménagement du territoire à l'horizon 2030. Pour Amar Ghoul, ces assises constituent une opportunité pour débattre des moyens qui permettront à l'Algérie de «construire une économie nationale diversifiée et forte hors hydrocarbures», basée sur 5 secteurs promoteurs à l'image de l'agriculture, l'industrie, le tourisme, les services et le savoir.

Les Assises, placées sous le slogan «La dynamique territoriale: une alternative pour un développement économique durable», s'articulent autour de deux volets, à savoir l'actualisation et l'évaluation du SNAT (2010-2015) et aussi l'orientation et l'amélioration des manquements au même schéma. Selon les explications du ministre, il s'agit de créer «un espace d'échange d'idées et de vues sur la nouvelle stratégie de développement du territoire». Les travaux de cette rencontre se dérouleront au niveau de 7 ateliers, à savoir l'évaluation et l'actualisation du SNAT, 5 ateliers sur les secteurs de l'agriculture, le tourisme, l'industrie, les services et l'économie du savoir et le 7<sup>e</sup> atelier concerne le développement des ressources humaines en Algérie. Ces ateliers font ressortir «les options de développement à travers la révision du plan national de l'aménagement du territoire». La rencontre sera sanctionnée par la mise en place d'une plateforme qui permettra d'évaluer la



première étape de mise en œuvre du programme national et du Plan directeur de l'aménagement du territoire à l'horizon 2030 et de renforcer les orientations stratégiques de ce programme. «Une feuille de route» pour la relance du tourisme en Algérie en vue d'en faire un secteur générateur de richesse et de développement durable et un alternatif aux hydrocarbures sera en outre dégagée à la faveur de la rencontre, a encore précisé le ministre. Le ministre de l'Intérieur et des Collectivités locales, Noureddine Bedoui, a dans une allocution qu'il a prononcée au nom du Premier ministre, Abdelmalek Sellal, à l'ouverture

des Assises nationales sur l'aménagement du territoire, a appelé à valoriser les acquis réalisés grâce aux orientations et au programme du chef de l'Etat, notamment les acquis de paix et de sécurité que nous œuvrons à préserver et hisser à un niveau supérieur pour faire face aux défis futurs. Le ministre a, à cette occasion, souligné que les assises s'inscrivent dans le cadre des préoccupations du gouvernement visant à mettre en valeur les richesses humaines et naturelles de chaque région du pays. Selon Amar Ghoul, à l'avenir, l'accès au foncier ne sera plus comme auparavant avec une vision administrative. La gestion

du foncier ne se fera pas de manière administrative mais en fonction de paramètres purement économiques qui prendront en ligne de compte la rentabilité de chaque secteur. En marge des Assises nationales de l'aménagement de territoire, le ministre a affirmé que la gestion du foncier se fera avec une nouvelle vision qui profitera aux investissements rentables. Selon le ministre, dans un avenir proche, «le foncier sera orienté vers les secteurs les plus rentables». «Il faut sortir de la vision administrative du foncier et passer à une vision plus dynamique basée sur la rentabilité des investissements», a-t-il déclaré.

L. A. R.

Le syndicat annonce un autre débrayage pour les 5, 6 et 7 janvier

## La grève des enseignants universitaires se poursuit aujourd'hui



Initiée par le Conseil national des enseignants du supérieur, les enseignants universitaires ainsi que le syndicat des enseignants se sont donnés le mot pour une grève de trois jours. Cette grève avait débuté le 13 décembre et se poursuit

aujourd'hui. Une autre est prévue pour les 5, 6 et 7 janvier 2016.

Selon le secrétaire général du Conseil national des enseignants du supérieur (CNES), Malik Rahmani, il s'agit «d'un mouvement de protestation qui s'ins-

crit dans la durée». La grève de trois jours continue, paralysant ainsi certaines universités. En effet, depuis le 13 décembre et aujourd'hui encore, «les universités de Tizi Ouzou, Béjaïa et Batna sont totalement à l'arrêt», souligne ce dernier, ajoutant que «le taux de suivi est de l'ordre de 75%, selon une vingtaine de rapports préliminaires des sections locales du syndicat». Contrairement à ces villes, le taux de suivi est plutôt faible dans les universités d'Alger. Malik Rahmani explique ce taux faible par le fait que 60% des enseignants, surtout en sciences sociales et humaines, sont des vacataires et ne sont pas concernés par la grève. Fortement remonté contre le ministère de l'Enseignement supérieur qui avait interdit mercredi dernier une réunion du Conseil, le syndicat met en avant dans sa plate-forme de revendications «l'amélioration de la situation socioprofessionnelle des enseignants et la mise en place d'un vrai partenariat de dialogue avec la tutelle, incluant un plan pour l'avenir de l'Université algérienne», selon M. Rahmani. Soulignant la baisse

du pouvoir d'achat des enseignants, le secrétaire général a assuré que le budget annuel du ministère de l'Enseignement supérieur est de trois milliards de dollars et l'étudiant ainsi que l'enseignant ne voient rien venir. Le syndicat des enseignants a donc, dès l'interdiction de la réunion du conseil mercredi passé, appelé à ces trois journées de protestation mais aussi les 5, 6 et 7 janvier 2016, et à la tenue d'un sit-in devant le ministère de l'Enseignement supérieur aujourd'hui. «Nous allons clôturer ces trois jours de contestation par un sit-in devant le ministère ce mardi (aujourd'hui) et nous reconduisons la grève pendant trois autres jours dès la reprise des cours après les vacances d'hiver». Il a appelé, en outre, à l'organisation d'assemblées générales des sections pour enrichir la plateforme de revendications et dégager les moyens à même de les faire aboutir. Comme il a appelé au boycott des journées d'informations sur le LMD prévues par le ministère.

Thinhinene Khouchi



Débat autour de la loi de finances au Conseil de la nation

# Des sénateurs de la majorité fustigent l'opposition

■ Si l'Assemblée populaire nationale a connu une importante agitation contre des dispositions proposées dans le PLF 2016, au Conseil de la nation le débat a été calme. Des sénateurs de la majorité ont répondu à l'opposition qui s'est prononcée contre ce texte, l'accusant de tenir «une campagne électorale anticipée».

Par Nacera Chennafi

Le projet de loi de finances 2016 a été défendu hier par le ministre des Finances, Abderrahmane Benkhalfa, devant les membres du Conseil de la nation qui ont été dans leurs interventions de la matinée cléments à l'exception de quelques remarques. Cette plénière était aussi une occasion pour les sénateurs de la majorité (RND, FLN et tiers présidentiel) pour répondre à l'opposition, accusée de tenir une campagne électorale anticipée.

Si l'Assemblée populaire nationale a connu une importante agitation contre des dispositions proposées dans le PLF 2016, au Conseil de la nation le débat a été calme, comme souhaité par Abdelkader Bensalah. Ce dernier a débuté la plénière par une orientation : «*J'invite les intervenants à ne pas entraîner le Sénat dans des débats stériles qui de surcroît ne le concernent pas*». Même si Bensalah a voulu encadrer le débat en le limitant aux dispositions du PLF 2016, les sénateurs de la majorité ont fustigé l'opposition, dont les députés opposants à ce texte et le groupe des 19-4. Dans ce cadre, l'ancien ministre des Sports, El Hachemi Djiar, membre du tiers présidentiel, a dénoncé indirectement le groupe des 19-4, dont fait partie sa collègue, M<sup>me</sup> Zohra Drif-Bitad. Dans ce cadre, il a dénoncé ceux qui sèment le doute sur la légitimité, le fonctionnement, les capacités et l'existence des institutions de l'État. «*Les institutions de l'État ne sont ni en hibernation, ni paralysées. Il faut que cessent ces attaques*», a-t-il dit. Le sénateur Abbas Bouamama du RND, qui a défendu l'article 66 du PLF 2016, a fustigé l'opposition en l'accusant d'exploiter les failles de ce texte dans le cadre d'une «*campagne électorale anticipée*». Abdelkrim Slimani (RND) a également accusé l'opposition de vouloir attirer plus de voix dans les élections, affirmant qu'il y a des tracts

distribués contre eux (les sénateurs de la majorité).

Dans ce cadre, il a critiqué le gouvernement de ne pas donner assez d'explications et «*l'absence d'une responsabilité collective*» au sein de l'Exécutif. Il a appelé le gouvernement à dire aux Algériens qu'il n'y aura pas d'augmentations des prix des produits de large consommation.

Pour le sénateur Salah Derragi du FLN, il faut dire la vérité aux Algériens quant à l'augmentation des impôts pour pouvoir demander par la suite leur solidarité.

Dans ce débat, le fameux article 66 portant ouverture du capital des entreprises publiques, qualifié par les députés opposants à l'APN d'atteinte à la souveraineté nationale, les sénateurs intervenant hier matin, à l'exception du représentant du FFS, ont défendu cette disposition car, selon eux, il n'est plus concevable que l'Etat continue à verser de l'argent au profit des entreprises déficitaires.

## Benkhalfa rassure sur les entreprises publiques stratégiques

Dans sa présentation des dispositions du PLF 2016, le ministre des Finances a rassuré sur le sort des entreprises publiques stratégiques par rapport à l'application de son article 66. Selon le premier argentier du pays, celles-ci sont et resteront exclues de l'ouverture envisagée du capital social des entreprises publiques. Il a expliqué que ces grandes entreprises sont régies par des lois spécifiques empêchant toute ouverture de leur capital. Il a ajouté que la mesure prévue par l'article 66 de la loi ne vise pas une large ouverture du capital des entreprises publiques mais plutôt, a-t-il dit, la pérennité de certaines entreprises en les dotant de ressources financières dont elles ont besoin tout en conservant 34% du capital sous la propriété de l'Etat. Il est rappelé que cette mesure avait suscité une vive



P.V.D. R.

controverse des députés de l'opposition lors des débats du projet de loi de finances à l'Assemblée populaire nationale en novembre dernier. Elle est toujours dénoncée par quelques partis et syndicats. L'article 66 stipule que «*les entreprises publiques économiques, qui réalisent des opérations de partenariat à travers l'ouverture du capital social en faveur de la participation de l'actionnaire national résident, doivent conserver au moins 34% du total des actions ou des parts sociales*». Dans ce contexte, le ministre a rappelé aussi que «*l'actionnaire national résident peut détenir ces actions sur une période de cinq ans. Après une expertise juridique sur le respect des engagements souscrits, il est possible de soumettre au Conseil des participations de l'Etat (CPE) l'option de l'achat du reliquat des actions. En cas d'approbation par le CPE, la concession se fait selon le prix convenu dans la charte des partenaires ou celui fixé par le CPE*», précise l'article 66. Il y a également deux garanties offertes par le texte de loi, selon Benkhalfa, les étrangers n'ont pas le droit de prendre part à cette ouverture du capital et toute ouverture ne peut

se faire sans l'accord du CPE qui est présidé par le Premier ministre et composé d'une dizaine de ministres. Sur ce point, le rapport préliminaire de la Commission des affaires économiques et financières du Conseil de la nation a interrogé le ministre sur les raisons pour lesquelles le gouvernement n'a pas exclu explicitement les entreprises stratégiques, notamment celles activant dans l'énergie et la Défense nationale, du champ d'application de cette disposition. En outre, cette commission a jugé «*inopportun*» d'ouvrir la possibilité d'acquisition de la totalité des actions d'une entreprise publique au bout de cinq ans de privatisation partielle, tel que prévu par le texte de loi. S'agissant de l'endettement extérieur, Benkhalfa a affirmé que le gouvernement mise sur le financement interne des projets. «*Nous voulons éviter le recours à l'endettement extérieur abusif*», a-t-il souligné, expliquant que la fiscalité ordinaire couvre 60% des dépenses de gestion et 110% des dépenses de la masse salariale.

N. C.

## LA QUESTION DU JOUR

### Vers une intervention en Libye ?

suite de la page Une

Elle comportera selon toute apparence deux étapes. Dans un premier temps, il s'agira de forcer la main aux deux principaux camps en présence libyens pour qu'ils consentent à passer un accord politique, à mettre un terme à leur rivalité, à l'ombre de laquelle est né et s'est développé Daech, qui déjà dispose d'une base en la ville de Syrte. Cet accord est un préalable à la formation d'un gouvernement d'unité nationale, à qui évidemment ne sera pas marchandée la reconnaissance internationale. Or seul un gouvernement jouissant de cette dernière est qualifié pour demander à la communauté internationale de l'aider à en finir avec Daech, qui occupe une partie de son territoire. Ainsi donc, si ces prémisses sont justes, c'est à une intervention militaire contre Daech en Libye que l'on s'achemine. Compte tenu de la participation de la Russie à la conférence de Rome, qui semble bien être pour la crise libyenne ce que les rencontres de Vienne ont été pour la crise syrienne, il est permis de penser que les forces engagées dépasseront le cadre occidental. Cette intervention militaire internationale peut revêtir la même forme qu'en Syrie et en Irak, c'est-à-dire se limiter à des frappes aériennes. Mais elle peut donner lieu à des envois de troupes au sol. Bref, la conférence de Rome prélude à un développement qui quelle qu'en soit la forme ne peut que déplaire à Alger, qui s'inscrit en faux contre une intervention militaire étrangère. En principe, notre pays n'est pas le seul à être sur cette position, c'est aussi le cas de la Tunisie et de l'Egypte. Mais que comptera leur opposition commune devant les impératifs de sécurité des pays occidentaux, si ces derniers sont effectivement décidés à les faire prévaloir sur toute autre considération ? Hélas, peu de chose. Les attentats de Paris ont changé leur point de vue sur la crise libyenne. Elle n'avait pas été au nombre de leurs priorités, elle l'est devenue depuis. M. H.

Election sénatoriale du 29 décembre à Béjaïa

## Cinq candidats déposent leurs dossiers

La course pour le seul fauteuil au sénat échu à la wilaya va se jouer entre cinq candidats. Ces derniers viennent de le confirmer avec le dépôt des dossiers de leur candidature à la Direction de la réglementation et des affaires générales (DRAG) dont le dernier délai était fixé à hier à 16h. Les cinq candidats sont Mohamed Bettache du FFS, actuel P/APW, Mouloud Debboub, chef du bureau régional du RCD, Abdelhamid Merouani du FLN, actuel maire de Béjaïa, Yacine Ramdani élu

du MPA et maire de Oued-Ghir qui entre dans la bataille en tant que candidat indépendant et, enfin, un autre candidat indépendant qui n'est autre que le transfuge du RCD Boussaâd Ibaliden, maire d'Ighram. Les dossiers de ces derniers devraient être étudiés par la commission de wilaya des candidatures. Ces candidats, du moins pour les quatre premiers, pourront compter sur les voix de leurs camarades, celles de leurs alliés et quelques élus convoités. Mais il faut rappeler que le candidat du FFS

part favori avec un réservoir de voix de 255 élus au total et bien sûr avec une trentaine ou quarantaine d'élus de moins. Ces derniers ont claqué la porte du parti. M. Bettache peut compter aussi sur les voix du RND qui viendront garnir son réservoir. Pour sa part, le candidat du RCD peut compter sur les élus du parti au nombre de 122. Le parti de Mohcine Belabab avait glané 129 sièges lors des élections locales du 29 novembre 2012 mais 9 élus ont quitté depuis le parti. M. Debboub, que nous

avons contacté hier, nous dira : «*Nous sommes en campagne et nous favorisons le corps à corps*». Le RCD a pu faire rallier quelques indépendants. Pour sa part, le candidat du FLN peut compter sur les 148 élus de son parti dont 9 indépendants lors des élections du 29 sénatoriales du mois courant. M. Merouani a l'ambition de glaner des voix d'indépendants et d'autres RND. Il pourra profiter de la défection d'un bon nombre d'élus du FFS pour remporter le siège échu à Béjaïa au Sénat, autrement dit

conserver le siège de son parti qui risque cette fois-ci d'aller vers le FFS qui part avec une longueur d'avance, la supériorité numérique l'atteste. Le candidat du MPA peut compter sur les 18 voix de son parti et sur ses quelques indépendants. Ce dernier se targue d'avoir convaincu un très grand nombre d'élus indépendants de voter pour lui. Nous y reviendrons.

Hocine Cherfa

Abdelghani Hamel au sujet de l'Afripol:

## Des statuts «rendant vaine toute idée de sécurité séparée»

■ La réflexion engagée dans le cadre de la réunion pour l'examen des projets de statuts d'Afripol a conduit les participants à enrichir la notion de sécurité par «une nouvelle dimension qui obéit au contexte africain», a souligné lundi à Alger le directeur général de la Sûreté nationale (DGSN), le général major, Abdelghani Hamel.

Par Khelil O.

«**L**a réflexion engagée dans le cadre de cette réunion pour l'examen des projets de statuts d'Afripol, de son programme et des postes des divisions proposées, nous a conduits à faire valoir la variété des interdépendances (...), à enrichir la notion de sécurité par une nouvelle dimension qui obéit au contexte africain», a souligné le DGSN dans son intervention de clôture de la réunion des directeurs et inspecteurs généraux des polices africaines. M. Hamel a expliqué que les communications présentées et les débats qu'elles ont suscités ont mis en exergue que «la prise en charge des questions policières au niveau du continent africain doit transcender le cadre limitatif dans lequel tel ou tel élément jouerait un rôle plus exclusif que l'autre». Pour lui, la transnationalisation des défis et des menaces constitue une donnée fondamentale dans la prise en charge des statuts «rendant vaine toute idée de sécurité séparée», ajoutant que le champ d'intervention d'Afripol «pourrait connaître une extension considérable, en intégrant d'autres domaines». Une variété, a-t-il dit, perçue au même titre que les risques, les menaces et les vulnérabilités auxquels fait face le continent africain. «Qu'il s'agisse de la sécurité économique, de sécurités environnementale, sanitaire et énergétique ou qu'il s'agisse de sécurité des personnes et des biens, le foisonnement des approches sécuritaires traduit

une situation nouvelle dans laquelle nous sommes appelés à agir de manière globale et multi-sectorielle», a relevé M. Hamel. A cette occasion, le général major a assuré que l'Algérie ne ménagera aucun effort pour la signature conformément à l'article 2 desdits statuts, de l'accord de siège d'Afripol, afin de conférer aux personnels, les immunités et privilèges qui leur sont dus. Les travaux de la réunion des chefs de police africains ont débuté, rappelle-t-on, dimanche avec pour objectif principal d'entériner les textes juridiques relatifs au lancement du mécanisme de coopération policière africaine (Afripol). La création d'Afripol ambitionne de parvenir à une



vision globale permettant d'améliorer l'efficacité des services de police africains, à travers le renforcement des capacités organisationnelles, techniques et opérationnelles. K. O./APS

### Souk Ahras

## Lancement d'un complexe de transformation de lait

Un projet de réalisation d'un complexe de transformation de lait vient d'être lancé dans la zone d'activités de Bir Bouhouche, dans la wilaya de Souk Ahras, a-t-on constaté dimanche.

Le complexe, d'une capacité quotidienne de transformation

de 80 000 litres de lait, sera opérationnel au bout d'un délai de 14 mois, soit au mois de février 2017, selon les explications des responsables du secteur.

Représentant un investissement privé de 761 millions DA, le futur complexe, qui emploiera 50 travailleurs, dont 7 ingénieurs,

produira des yaourts, du beurre et 14 variétés de fromage, a-t-on indiqué.

Ce projet contribuera à atténuer le déficit en unités de transformation dans une wilaya considérée comme un bassin laitier par excellence (Souk Ahras produit annuellement 110 millions

de litres de lait), a-t-on souligné de même source.

La wilaya ne compte à l'heure actuelle que deux petites laiteries pour une capacité totale de transformation de 50 000 litres/jour.

Hani Y.

### Recherche scientifique en Algérie

## La société civile appelée à contribuer à la promotion

Le directeur général de la recherche scientifique et du développement technologique, Aourag Hafidh a appelé lundi à Alger la société civile à contribuer à la promotion de la recherche scientifique en Algérie.

M. Aourag a indiqué dans une allocution à la conférence internationale sur les sciences et les technologies de la lumière organisée à la veille de la fin de l'année internationale de la lumière, que la société civile est appelée aujourd'hui à «contribuer effica-

cement» à la promotion de la recherche scientifique et à exploiter ces résultats dans le domaine économique en vue de parvenir à la société du savoir.

Il a souligné, à ce propos, l'importance de «l'action commune» entre les différentes associations de la société civile activant dans le domaine de la recherche scientifique en vue d'un échange d'expériences et de connaissances.

Saluant l'initiative de la Société algérienne d'optique et de photonique qui a organisé

cette rencontre internationale, M. Aourag a insisté sur l'importance de la recherche scientifique en matière d'optique et de photonique qui représente désormais un «enjeu économique et stratégique majeur».

Cette conférence internationale proposera deux jours durant des conférences animées par des professeurs algériens et étrangers d'universités françaises, américaines et tunisiennes.

Ce grand événement de l'optique photonique permettra aux

participants de valoriser l'apport des savants de la civilisation musulmane à la connaissance humaine dans ce domaine, à leur tête Ibn Al Haytham.

L'Algérie a participé efficacement à la manifestation «Année internationale de la lumière et des technologies basées sur la lumière 2015» décrétée par les Nations unies à travers les activités organisées par le réseau Micro et Nano technologies photoniques «NOUR 21» relevant de la direction générale de la recherche scientifique et du

Algérie Poste  
Émission d'un timbre consacré à la «Journée internationale de la lumière»

ALGERIE Poste (AP) procédera dimanche 20 décembre à l'émission d'un timbre-poste consacré à la «Journée internationale de la lumière et des technologies basées sur la lumière», a annoncé dimanche l'entreprise dans un communiqué. La vente anticipée de ce timbre, d'une valeur faciale de 25 DA, aura lieu dimanche et lundi respectivement 20 et 21 décembre, dans les 48 recettes principales des postes situées aux chefs-lieux de wilayas, a précisé la même source. La vente générale aura lieu, quant à elle, le mardi 22 décembre dans tous les bureaux de poste à travers le pays. Une enveloppe 1<sup>er</sup> jour à 7,00 DA sera également mise en vente avec une oblitération 1<sup>er</sup> jour illustrée, conclut le communiqué. R. N.

### Vers la mise en place d'un système local

## Réhabiliter la production de la broderie traditionnelle

Un système de production locale dans le domaine de la broderie traditionnelle sera mis en place dans la wilaya de Ouargla, en vue de contribuer à la promotion de ce type d'activités artisanales dont est réputée la région, a-t-on appris lundi des responsables de la chambre locale de l'artisanat et des métiers (CAM).

L'opération d'immatriculation des artisans spécialisés dans la broderie traditionnelle, lancée cette semaine par la CAM en prévision de la mise en œuvre de ce projet, a permis jusqu'ici l'adhésion de pas moins de 100 artisans et artisanes, sur un total de 296 artisans adhérents à la CAM, en plus de 3 000 femmes au foyer exerçant ce métier traditionnel et affiliées à cette instance, a précisé le directeur de la CAM, Mabrouk Agrine.

Selon les explications de M. Agrine, ce

système de production locale dans la broderie constituera un cadre où seront structurés ces professionnels leur permettant de promouvoir leur activité, réputée dans la région, notamment dans le Grand Touggourt, et d'ouvrir de larges perspectives en matière de formation et d'apprentissage susceptibles de générer de nouveaux emplois.

Ce système devra inciter et encourager les professionnels et acteurs dans la filière de la broderie traditionnelle à créer une dynamique au niveau local, à contribuer au développement du secteur, et à les impliquer dans différentes manifestations économiques pour améliorer leur productivité et apporter une valeur ajoutée à l'économie nationale.

Faisant partie des plus importantes activités artisanales dans le Sud du pays, la bro-

derie traditionnelle n'a cessé de gagner du terrain, à échelles locale et nationale.

Ce métier, altéré dernièrement par des pseudo-artisans, nécessite aujourd'hui la mise en place de mécanismes à même de préserver le label local et de sauvegarder les motifs et symboles de broderie propre à la région, reflétant ses us et traditions.

La CAM de Ouargla a recensé pas moins de 10 217 immatriculations d'artisans ayant généré 26 700 emplois.

Quelque 9 700 artisans ont bénéficié à fin octobre dernier d'un programme de qualification et de formation, en plus de 60 artisans et artisanes ayant bénéficié en 2014 et 2015 d'une formation dans la broderie traditionnelle en vue d'améliorer leur qualification et la qualité de leur production.

Ouali G.



Montage de véhicules Emin Auto

# Le projet générera 270 postes d'emploi en début d'activité

■ Au début, cette unité produira 10 000 véhicules utilitaires/an, soit 8% de sa capacité globale de production qui passera à 70% à la 10<sup>e</sup> année, soit 100 000 véhicules/an.



Ph.D. R.

Par Salem K.

**P**as moins de 270 postes d'emploi seront générés à Ain Témouchent par le projet de montage de véhicules utilitaires de la société à responsabilité limitée (SARL) algéro-turque «Emin Auto» à son démarrage.

Le nombre de ces postes de ce projet, qui sera domicilié dans la nouvelle zone industrielle de Tamazoura, passera à 450 à la cinquième année de production, a-t-on indiqué dans un communiqué couronnant une rencontre de présentation de cette opération d'investissement au wali, tenue en fin de semaine écoulée.

Selon le chef du projet, la future unité de montage qui s'étendra sur une superficie de

plus de 34 hectares, a nécessité un investissement de 8,243 milliards de dinars dont 5,4 milliards DA pour l'unité de montage.

Au début, cette unité produira 10 000 véhicules utilitaires/an, soit 8% de sa capacité globale de production, qui passera à 70% à la 10<sup>e</sup> année, soit 100 000 véhicules/an, a-t-on ajouté.

Concessionnaire principal de la firme chinoise «JAC», cette société procédera au montage de ces véhicules à Tamazoura (54 km d'Ain Témouchent), a-t-on indiqué, soulignant que la wilaya abritera, ainsi, la 20<sup>e</sup> unité de montage d'Emin Auto à travers le monde.

Situées dans plusieurs pays, les 19 autres unités d'Emin Auto procèdent au montage d'autres véhicules de firmes chinoises, a-t-on rappelé, annonçant que cette vingtième unité sera édifiée en moins de quinze mois, selon sa fiche technique.

Le siège social de la SARL algéro-turque Emin Auto est implanté à Bab Ezzouar (Alger). Après avoir donné son accord de principe à cet important projet, le responsable de l'exécutif a instruit les directeurs concernés (énergie, gaz, électricité et ressources hydriques, notamment) pour l'accompagnement de ce projet, a-t-on souligné dans le communiqué.

S. K./APS

Contrôle financier des wilayas du centre

## Lancement d'une formation au profit des vérificateurs

**U**n stage de formation au profit de cadres vérificateurs du contrôle financier de huit wilayas du centre a été lancé dimanche à Tizi-Ouzou, a-t-on indiqué jeudi dans un communiqué de la direction locale de la formation et de l'enseignement professionnels. Organisée en collaboration avec la Direction régionale du budget (DRB) d'Alger, cette formation continue, qui se déroule du 13 au 31 du mois courant au niveau du CFPD de Tala

Allam, prend en charge quelque 180 vérificateurs des wilayas de Djelfa, Laghouat, Bliada, Tizi-Ouzou, Boumerdes, Bouira, Alger et Médéa, a-t-on précisé.

Ce stage de recyclage, organisé en trois sessions, est encadré par des responsables du Contrôle financier des différentes wilayas qu'englobe la DRB d'Alger. Il vise à «actualiser» et à «mettre à jour» les connaissances des cadres vérificateurs des dépenses

publiques, a-t-on ajouté de même source.

Il traduit également la volonté de la DRB d'accompagner, à travers la formation des ordonnateurs chargés de la mise en pratique des programmes d'investissement, l'action de développement de l'Etat, ont indiqué les représentants de la Direction régionale du budget.

Akli T.

Le chef du fonds de soutien de l'UE :

## «Le FMI doit participer aux prêts à la Grèce»

**L**a Grèce ne peut pas se passer du FMI dans son programme de soutien financier, a mis en garde dimanche le patron du fonds de soutien de la zone euro (MES), Klaus Regling, ajoutant qu'une sortie de la Grèce de la zone euro (ou Grexit) restait «une possibilité» si «les engagements ne sont pas respectés». «Il doit y avoir une contribution financière parce que le Fonds monétaire international, aux termes du traité du MES (méca-

nisme européen de stabilité) et de l'accord conclu lors du sommet de juillet, devrait participer financièrement au programme», a déclaré le chef du MES au quotidien grec *Vima*. Le Premier ministre grec, Alexis Tsipras, avait estimé hier qu'il n'était «pas nécessaire» que le FMI participe au plan de sauvetage financier de la Grèce au côté de l'UE, au vu des besoins réduits de financement et sa position «non constructive». Mais M. Regling a

averti que «si le FMI décide de ne pas participer (financièrement) alors cela pourrait devenir un grand problème» avant de nuancer ses propos : «Mon sentiment est que le FMI va participer» même «faiblement». La zone euro s'est engagée pendant l'été à débloquer 86 milliards d'euros de prêts sur trois ans à Athènes, plongée dans une grave crise financière, en contrepartie de mesures d'économie drastiques. «La Grèce a accepté de mettre

en place des réformes qui sont nécessaires afin que ses partenaires fournissent le financement nécessaire et que la Grèce puisse retourner à une situation économique stable», a jugé M. Regling. Quant à la possibilité d'un Grexit, une sortie de la zone euro, Regling a déclaré que «la possibilité était toujours là, si les engagements en tant que membre de l'Union monétaire ne sont pas respectés».

Yanis G.

Pétrole

## Les Bourses du Golfe au plus bas depuis des années

**L**es Bourses des pays du Golfe ont chuté dimanche à leur plus bas niveau depuis des années, en réaction au recul des prix du brut, qui ont clôturé la semaine sous la barre des 38 dollars/baril. Cette baisse a été conduite par les marchés des Emirats arabes unis et d'Arabie saoudite, qui ont plongé sur fond de ventes par les investisseurs. L'indice Tadawul All-Shares Index (TASI) de la Bourse saoudienne, la plus importante des pays arabes, a reculé de 2,65% à 6 764,60 points, au plus bas depuis novembre 2012. Il perd 18,8% depuis le début de cette année. Les cours du brut ont nettement reculé vendredi, avec le Brent reculant de 4,5% à 37,93 dollars le baril, au plus bas depuis presque sept ans, et le

«light sweet crude» (WTI) cédant 1,14 dollar à 35,62 dollars sur le New York Mercantile Exchange. Les pays du Golfe, qui pompent plus de 18 millions de barils par jour (mbj) de brut, dépendent largement, pour leurs revenus, des recettes pétrolières. L'indice de la Bourse de Dubaï a reculé de 2,1% à 2 882,80 points, son niveau le plus bas en deux ans. Sa baisse atteint 23,6% depuis le début de l'année. La Bourse d'Abou Dhabi s'est contractée de 2,1% pour finir la séance légèrement au dessus de la barre psychologique des 4 000 points. Le niveau de son indice est 12% inférieur à celui de la clôture de l'an dernier. Au Qatar, la Bourse, la deuxième plus grande du monde arabe, a plongé de 3,7% à 9,643.65

points, également un plus bas depuis septembre 2013. Son indice perd 21,5% cette année. Le marché koweïtien a baissé de 0,93% à 5 633,28 points, un plus bas en trois ans. Il recule de 13,8% sur l'année. La Bourse de Mascate a reculé de 0,66% à 5 414,99 points, son niveau le plus bas en 12 mois, alors que le petit marché de Bahreïn a accusé une légère baisse. Les compagnies du secteur privé dans la région du Golfe redoutent l'impact d'une réduction des dépenses publiques, dont elles dépendent largement. Le déclin des marchés du Golfe fait suite à la chute vendredi des principales Bourses dans le monde dans le sillage de l'effondrement des cours du brut.

Ghani Y.

## Afrique du Sud Après 4 jours, Zuma limoge le nouveau ministre des Finances

**LE PRÉSIDENT** sud-africain, Jacob Zuma, a limogé dimanche son nouveau ministre des Finances, quatre jours seulement après une nomination surprise qui a ébranlé les marchés, a annoncé la présidence. Pravin Gordhan, qui fut un ministre respecté des Finances pendant cinq ans jusqu'à 2014, a été renommé pour remplacer David van Rooyen, un parlementaire peu connu du parti au pouvoir, l'ANC.

«J'ai reçu de nombreuses recommandations pour que je revoise ma décision. En tant que gouvernement démocratique, nous soulignons l'importance d'écouter le peuple et de répondre à ses vœux», a expliqué le président Zuma, cité par ses services.

M. van Rooyen avait été désigné par le président Zuma qui venait de limoger mercredi le ministre des Finances en place, le respecté Nhlanhla Nene, sans qu'aucune raison officielle n'ait été invoquée.

R. E.

Oléiculture à Mila

# Production prévisionnelle de 1,5 million de litres d'huile d'olive

■ Cette prévision a été calculée sur la base d'une récolte de 37 000 quintaux d'olives, dont 20 000 quintaux seront acheminés vers des huileries pour trituration et extraction de l'huile.

Par Adel O.

La production d'huile d'olive devrait atteindre, cette année à Mila, 1,5 million de litres soit une hausse de 10% par rapport au volume produit la saison écoulée, a indiqué, dimanche à l'APS, le directeur des services agricoles.

Cette prévision a été calculée sur la base d'une récolte de 37 000 quintaux d'olives, dont 20 000 quintaux seront acheminés vers des huileries pour trituration et extraction de l'huile, a précisé ce responsable.

La campagne de production d'huile d'olive a été lancée dimanche dans une huilerie privée située dans la commune d'Amirat-Arras par le wali, Abderrahmane Madani Fouatih.

L'oléiculture de la wilaya de Mila occupe une superficie de 6 800 hectares.

Selon nombre de cultivateurs, les zones centrale et septentrionale de la wilaya de Mila renferment de vastes terres pouvant servir à l'extension de cette spécialité, a-t-on souligné.

La récolte oléicole de cette année est d'une «excellente qua-



PH: D. R.

lité», a affirmé à l'APS Mohamed Mechitoua, un arboriculteur de la mechtat Rahbat, dans la commune de Rouached, qui exploite un verger de 4 500 oliviers et table sur un ren-

dement moyen de 18 à 22 litres par quintal. Pour rappel, plusieurs huileries ont vu le jour ces dernières années à travers la wilaya de Mila, grâce au soutien public de cette filière. A. O./APS

Illizi

## Projet de réseau de gaz naturel pour la daïra de Djanet

Un projet de réseau de distribution de gaz naturel de la circonscription administrative de Djanet est en cours et devra, en plus d'améliorer le cadre de vie du citoyen, impulser l'investissement dans cette collectivité, a-t-on appris hier auprès des services de la direction locale de l'Energie.

Ce projet, qui porte sur un linéaire de 397 km et ciblera quelque 4 000 foyers, dans les communes de Djanet et Bordj El-Haouès, entre dans le cadre du programme de généralisation du gaz à travers le pays, a révélé le

directeur du secteur, Mustapha Benabdelkader.

Le projet tant attendu devra être réceptionné au premier semestre de 2017, a-t-il précisé.

Dans le même contexte, il sera procédé au lancement, début 2016, d'un projet similaire dans la commune de Bordj Omar Idriss qui ciblera 1 460 foyers, à la faveur d'un réseau de transport de 90 km et d'un autre de distribution de 74 km, selon la même source.

L'opération, qui en est à sa 2<sup>e</sup> phase, inscrite dans le cadre du dernier programme quinquennal dans son volet portant sur le réseau public de distribution de gaz naturel, est actuellement au niveau de la direction générale de l'entreprise Sonelgaz pour l'évaluation de l'offre technique, a fait savoir la même source.

Une fois mis en service, ces projets permettront à la wilaya d'atteindre un taux de couverture de 100%, a-t-on souligné à la direction locale du secteur. Ali Y.

Mascara

## L'ADE tente de justifier la perturbation de la distribution d'eau potable

La perturbation du programme de distribution de l'eau potable dans la ville de Mascara est due au manque de ressources et à des pannes techniques, selon un communiqué du chargé d'information de l'unité «Algérienne des eaux» (ADE).

Djilali Benchenoune a expliqué cette perturbation par une baisse de la quantité d'eau destinée à la ville de Mascara, soulignant qu'un quota de 15 000 mètres cubes/jour n'est pas suffisant pour satisfaire les besoins de la

population de la ville estimée à 126 000 habitants.

Trois grandes pannes affectant les canalisations et les équipements relevées sur le couloir de Bouhanifia-Mascara qui alimente la population du chef-lieu de wilaya en eau potable sont également à l'origine de cette perturbation, a-t-il ajouté.

Il a signalé que le pompage s'est arrêté 9 jours (du 17 au 26 novembre) en raison des travaux de maintenance au niveau de la station de traitement des eaux de

la commune de Bouhanifia.

La première interruption de la pompe horizontale de cette station a eu lieu le 17 novembre et la deuxième le 22 du même mois pour réparer deux fuites d'eau dans la conduite principale de 500 millimètres de diamètre raccordant les villes de Bouhanifia et de Tizi. Les travaux ont nécessité 36 heures.

Une troisième interruption du pompage a été enregistrée pour la réparation d'une fuite d'eau de la conduite principale de 300 mm

entre Mascara et Tizi nécessitant 15 heures de réparation, a-t-il expliqué.

Les services techniques de l'ADE fournissent de grands efforts pour améliorer l'alimentation en eau potable au niveau de la ville de Mascara et autres communes, en attendant l'achèvement du projet d'alimentation des communes en eau de mer dessalée, ajoute-t-on de même source.

Safy T.

Jijel

## Les cartes grises désormais délivrées dans les communes

La première carte d'immatriculation automobile (carte grise) a été établie dimanche dans la commune de Jijel, a-t-on constaté lors d'une cérémonie organisée en présence du wali au cours de laquelle le tirage d'une copie de ce document a été effectué.

Les différents services ainsi que le personnel affecté à cette tâche ont été désignés dans le cadre de cette opération de rapprochement de l'administration du citoyen, ont indiqué à l'APS les responsables communaux, souli-

gnant que ces services établiront, en moyenne, une soixantaine de cartes grises par jour.

Dans une déclaration à la presse, le wali a affirmé que des opérations similaires seront lancées «prochainement» dans l'ensemble des communes pour l'établissement des passeports biométriques, des permis de conduire et des cartes nationales d'identité.

Cette démarche s'inscrit, a-t-il rappelé, «dans le cadre des mesures gouvernemen-

tales relatives à la réforme administrative». L'objectif, a-t-il souligné, est de parvenir, à terme, à zéro papier.

Rencontrés dans le hall de l'annexe municipale, des citoyens ont fait part de leur satisfaction vis-à-vis de cette initiative qui simplifie l'établissement et l'obtention de tels documents administratifs et des pièces de l'état civil, ce qui évite de longs et onéreux déplacements.

Rabah G.

## Bordj Badji Mokhtar et Tamarrasset Deux caches d'armes découvertes

DEUX CACHES d'armes et de munitions ont été découvertes dimanche par les éléments de l'Armée nationale populaire (ANP), contenant des fusils mitrailleurs, des pistolets mitrailleurs et une lance-roquettes, a indiqué le ministère de la Défense nationale (MDN) dans un communiqué.

«Au cours d'opérations de contrôle et de reconnaissance menées aujourd'hui dimanche 13 décembre 2015, par des détachements de l'Armée nationale populaire relevant du secteur opérationnel de Bordj Badji Mokhtar/6<sup>e</sup> Région militaire, une cache d'armes et de munitions a été découverte près de la localité frontalière d'Adellague, contenant trois fusils mitrailleurs de type FM, quatre pistolets mitrailleurs de type Kalachnikov, 39 obus de calibre 82 millimètres, deux autres de calibre

60 millimètres et 2 140 balles de calibre 7,62 x 54», a précisé la même source.

De même et au niveau du secteur opérationnel de Tamarrasset, «une autre cache a été découverte contenant un lance-roquettes de type RPG-7 et deux roquettes pour RPG-7», a ajouté le MDN.

R. R.

Annaba

## Interception d'un groupe de 16 harraga

UN GROUPE constitué de candidats à l'émigration clandestine a été intercepté dimanche à 15 miles au nord-est de Ras El Hamra, a indiqué une source judiciaire lors de leur présentation au tribunal pour tentative d'émigration clandestine.

Cette source a précisé que parmi les individus arrêtés, tous originaires d'Annaba et âgés de 17 à 43 ans, figuraient deux personnes mineures. Ils avaient pris la mer de la plage d'Oued Begrat, à bord d'une embarcation de fortune pour tenter de rejoindre la rive nord de la Méditerranée.

Pour rappel, pas moins de 307 émigrants clandestins ont été interceptés au large d'Annaba, dans les mêmes conditions, depuis le début de l'année en cours.

O. N.





Conférence de Rome sur la Libye

# Messahel réitère la position de l'Algérie pour une solution politique

■ Le ministre des Affaires maghrébines, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, a réitéré, dimanche à Rome, la position constante de l'Algérie pour un règlement politique de la crise libyenne permettant la mise en place d'un gouvernement d'union nationale.

Par Mondji T.

Dans son intervention à la Conférence internationale sur la Libye, M. Messahel a rappelé, selon un communiqué du ministère des Affaires étrangères, «la position constante de l'Algérie au règlement de cette crise à travers la solution politique, fondée sur le respect des principes de la souveraineté, de la non ingérence, de l'intégrité territoriale, de l'unité nationale de la Libye et de la cohésion de son peuple, devant conduire à l'urgence de la mise en place du gouvernement d'union nationale, basé à Tripoli, pour combler le vide institutionnel en Libye».

M. Messahel a souligné, à cette occasion, que «le terrorisme et ses connexions criminelles se nourrissent et se répandent de l'absence d'un Etat capable, fort et juste», ajoutant que «c'est pour quoi il a insisté sur la signature d'un accord politique et l'urgence de la mise en place d'un gouvernement d'union nationale, la seule voie à même de faire face aux défis politiques, économiques et sécuritaires».

Il a appelé l'ensemble des Libyens à s'approprier «la solution politique, et à prendre en main leur destin en transcendant leurs différends et divergences, pour faire valoir l'intérêt suprême du peuple libyen qui aspire à vivre dans la paix, la sécurité et la stabilité».

Il a réaffirmé que les Libyens disposent de capacités et ressources y compris des ressources humaines nécessaires, pour régler définitivement le

conflit à condition que l'on interfère pas dans leurs affaires et que l'on leur dicte pas la marche à suivre.

Il a exhorté «la communauté internationale et les Nations unies à accompagner ces efforts de reconstruction de l'Etat et d'amélioration des conditions socio-économiques du peuple libyen».

M. Messahel a assuré que «l'Algérie se tient en cette période décisive aux côtés du peuple libyen et aux nouvelles institutions en les accompagnant dans la limite de ses moyens, comme elle l'a déjà fait dans le passé avec les gouvernements de transition précédents».

M. Messahel a représenté l'Algérie à la Conférence internationale sur la Libye qui s'est tenue dimanche à Rome, sous la coprésidence de Paolo Gentiloni, ministre italien des Affaires étrangères, et de John Kerry, secrétaire d'Etat américain, en présence de Martin Kobler, représentant spécial du Secrétaire général des Nations unies pour la Libye, ainsi que des représentants des parties libyennes engagées dans le processus de dialogue politique conduit par les Nations unies, a précisé le communiqué du ministère.

Etaient également présents à cette conférence les ministres des Affaires étrangères et chefs de délégation de 17 pays, dont notamment ceux de la fédération Russie, du Royaume-Uni, de l'Allemagne, de la France, de l'Espagne, de la Chine, d'Egypte, de Tunisie, de Turquie et d'autres pays du Golfe.



D.S.

(communément appelé groupe autoproclamé Etat islamique El/Daech) en Libye et à éliminer la menace qu'ils représentent pour la sécurité libyenne et internationale».

Dans cette optique, ils ont réitéré leur «plein soutien pour la mise en œuvre de la résolution 2213 et les autres résolutions pertinentes pour répondre à la menace à la paix, la sécurité et la stabilité de la Libye», soulignant que «les responsables de la violence et ceux qui entravent et compromettent la transition démocratique en Libye doivent assumer leur responsabilité».

«Nous allons cesser les contacts officiels avec des individus qui prétendent appartenir aux institutions mais qui ne sont reconnus par l'Accord politique (à signer entre les parties au dialogue inter-libyen)», ont-ils ajouté, avant de réaffirmer leur soutien au gouvernement d'union nationale comme «seul gouvernement légitime de la Libye».

L'Algérie était représentée à cette conférence internationale pour la Libye par le ministre des Affaires étrangères, de l'Union africaine et de la Ligue des Etats arabes, Abdelkader Messahel, qui a relevé à la veille de la rencontre, «l'urgence» de mettre en place un gouvernement libyen d'union nationale.

«L'Algérie a soutenu et continuera à soutenir le processus onusien de sortie de crise en Libye», a indiqué M. Messahel dans une allocution prononcée à la Conférence sur les dialogues méditerranéens, qui s'est tenue la veille à Rome. Etaient également présents les représentants de la Chine, l'Egypte, la France, l'Allemagne, l'Italie, la Jordanie, la Russie, le Qatar, l'Arabie saoudite, l'Espagne, la Tunisie, la Turquie, les Emirats arabes unis, le Royaume-Uni, les Etats-Unis, l'Union européenne, l'Organisation des Nations unies, la Ligue des Etats arabes, l'Union africaine.

M. T./APS

La Haute Représentante de l'Union européenne pour les Affaires étrangères et la sécurité, l'Envoyé spécial de l'Union africaine pour la Libye et le Secrétaire général de la Ligue arabe, ont également pris part à cette conférence.

La rencontre de Rome visait un soutien fort de la communauté internationale à la solution politique dans le règlement de la crise en Libye et au processus de dialogue politique conduit par les Nations unies entre les parties libyennes pour parvenir au règlement définitif et durable du conflit dans ce pays.

Cette conférence a adopté un communiqué final qui réaffirme le respect des principes de souveraineté, d'unité et d'intégrité territoriale de la Libye et de la cohésion de son peuple, ainsi que de non-ingérence dans ses affaires intérieures.

Le texte exhorte les parties libyennes à procéder à la signature de l'accord politique le 16 décembre et à mettre en place urgemment le gouvernement d'unité nationale, basé à Tripoli.

Il confirme la détermination de la communauté internationale

à accompagner les nouvelles institutions libyennes dans leurs missions de rétablissement de la paix, de la sécurité et de la stabilité, de faire face aux multiples défis politiques, économiques et sécuritaires ainsi que de lutter contre le terrorisme et ses connexions criminelles, a souligné le communiqué du ministère.

## Les participants s'engagent à aider à éliminer les groupes terroristes

Les participants à la conférence ministérielle sur la Libye, dimanche à Rome, ont rejeté dans un communiqué conjoint, toute forme de violence et de terrorisme dans le pays en conflit depuis des années, s'engageant à aider à éliminer les groupes terroristes et la menace qu'ils représentent pour la sécurité libyenne et internationale.

Exprimant leur «sympathie» aux familles de ceux qui ont perdu la vie pendant le conflit libyen, les participants se sont dits «déterminés, en collaboration avec le futur gouvernement d'union nationale, à vaincre l'ISIL

Le Président sahraoui :

## «Le Maroc de plus en plus "isolé" sur le plan international»

Le président de la République arabe sahraouie démocratique (RASD) et Secrétaire général du Front Polisario, Mohamed Abdelaziz, a indiqué, dimanche à Alger, que le Maroc est de plus en plus «isolé» sur la scène diplomatique internationale, suite au briefing devant le Conseil de sécurité de l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU pour le Sahara occidental, Christopher Ross, qui avait achevé une tournée dans la région.

«Le Maroc est de plus en plus isolé sur la scène internationale», a déclaré M. Abdelaziz, à l'issue d'une cérémonie organisée en son honneur par la Commission nationale consultative de la promotion et de la protection des Droits

de l'homme (CNCPPDH), qui lui a décerné son prix annuel en reconnaissance à son combat et son militantisme pour la libération du Sahara occidental occupé et le droit du peuple sahraoui à l'autodétermination, depuis plus de 40 ans.

«Nous avons aperçu un isolement croissant du Maroc notamment après le briefing de M. Ross devant le Conseil de sécurité concernant sa dernière tournée dans la région», a-t-il ajouté, soulignant qu'il est «inadmissible» que Rabat continue à camper sur sa position d'interdire à l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, M. Ross, de se rendre dans les territoires sahraouis occupés dans le cadre de sa mission.

«C'est illégal, inacceptable et contraire à la légitimité internationale», a qualifié M. Abdelaziz les déclarations d'officiels marocains voulant entraver M. Ross dans ses efforts pour un règlement juste et définitif du conflit au Sahara occidental occupé depuis 1975 par le Maroc, soutenu par la France.

S'agissant de la visite prévue en janvier du Secrétaire général de l'ONU, Ban Ki-moon, dans la région, le président sahraoui a estimé que celle-ci augmentera la pression sur le gouvernement marocain à même de se soumettre aux dispositions du processus de décolonisation au Sahara occidental, dernière colonie en Afrique.

«La visite de M. Ban illustre la pression internationale qui s'exerce actuellement sur le Maroc, comme elle constituera une continuité des actions menées dans le cadre de la légalité internationale», s'est-il également félicité.

A une question relative à l'annulation par la Cour de justice de l'Union européenne (CJUE) de l'accord agricole entre l'UE et Rabat, le président Abdelaziz a indiqué que «ce verdict est en cohérence avec le droit international», dénonçant, dans le même contexte, «toute tentative de nature à attenter à l'application de cette décision judiciaire».

R. M.



Régionales en France

# Gauche et droite condamnées à l'introspection

■ A 16 mois de la présidentielle de 2017 en France, la gauche au pouvoir et l'opposition de droite sont contraintes à une profonde introspection après un scrutin régional qui a placé l'extrême droite à un niveau record.

Par Ali O.

**P**ar le fait d'une mobilisation des électeurs et d'un report de voix entre gauche et droite, le Front national (FN) de Marine Le Pen n'a pas réussi à conquérir la moindre région. Lors d'un premier tour le 6 décembre, le parti était arrivé en tête dans six régions sur treize. «Soulagés, mais», «Le Front national, un perdant qui pèse lourd»: la presse rivalisait hier de mises en garde à l'adresse des partis traditionnels, sauvés de justesse d'une déroute. «Hier, les Français ont pris leurs responsabilités. On attend

des élus qu'ils prennent désormais les leurs», martèle le quotidien populaire «Le Parisien». Si le FN a été mis en échec dimanche au second tour de l'ultime scrutin en France avant 2017, il a encore consolidé son poids avec près de 30% des votants acquis à sa cause, qui lui ont permis de décrocher 358 sièges de conseillers régionaux. Au total, quelque 6,8 millions de personnes se sont portés sur ses candidats, sur un électoral de 45 millions. Lors de la présidentielle de 2012, 6,4 millions de personnes avaient voté Marine Le Pen. La participation alors avait

été supérieure de 20 points par rapport au scrutin régional de dimanche. «Le FN sera désormais la principale formation d'opposition dans la plupart des conseils régionaux de France», a relevé sa présidente. Lors de l'élection, les trois figures emblématiques du parti ont essuyé un camouflet: Marine Le Pen, 47 ans, largement battue dans le Nord, la nièce de cette dernière, Marion Maréchal-Le Pen, 26 ans, dans le Sud-Est, tout comme Florian Philippot, 34 ans, stratège du parti, dans l'Est. «Il reste un an pour commencer à réhabiliter l'action politique», avertit le quotidien de gauche «Libération», pour qui le Parti socialiste du président François Hollande «ne pourra indéfiniment sauver sa peau en agitant l'épouvantail» du parti de Marine Le Pen. «La défaite pour tous», assène le journal catholique «La Croix», pour qui «si des réponses ne sont pas apportées aux inquiétudes des Français, le Front national continuera sa progression jusqu'à la prochaine échéance, celle de l'élection présidentielle». Depuis cinq ans, le parti Front national grimpe les marches du pouvoir en surfant avec un discours europhobe et anti-immigration sur le rejet des partis classiques impuissants face à la crise et au chômage de plus de 10%. «La dynamique du FN, elle est bien là» (...) Pour l'instant, la digue a tenu mais le FN progresse continuellement dans le



pays et à un moment, la digue va se rompre», résume le politologue Stéphane Rozès, président de CAP (Conseil Analyse Prospective). «Ce serait une illusion de penser que les partis politiques peuvent se passer de réflexions stratégiques sur les raisons profondes de (sa) progression», ajoute-t-il. «Le danger de l'extrême droite n'est pas écarté, loin de là», a admis dimanche soir le Premier ministre socialiste Manuel Valls, assurant ne ressentir «aucun soulagement, aucun triomphalisme». Chef de l'opposition de droite, l'ex-président (2007-2012) Nicolas

Sarkozy, a jugé en écho que la mobilisation qui a empêché la prise d'une région par le FN «ne doit sous aucun prétexte faire oublier les avertissements adressés à tous les responsables politiques». Les deux partis tiennent hier deux bureaux politiques au cours desquels les leçons du scrutin régional doivent commencer à être tirées.

«Rien ne pourra nous arrêter», a clamé Marine Le Pen, dénonçant avec véhémence dans l'alliance gauche-droite pour lui faire échec «les dérives et les dangers d'un régime à l'agonie». A. O.



## Points chauds

Evincement

Par Fouzia Mahmoudi

**S'**il y a une chose à retenir des résultats du deuxième tour des élections régionales, hormis la défaite du FN qui n'aura finalement réussi à confirmer aucune de ses victoires du premier tour, est que la droite est loin d'être la force politique que l'on pensait. Car alors qu'une écrasante et quasi générale victoire des Républicains était attendue, la gauche à la surprise générale, a réussi à remporter la moitié des régions du scrutin alors qu'elle était très mal placée au premier tour. Ce qui dimanche soir devait être le triomphe du parti de Nicolas Sarkozy s'est transformé en fade performance seulement sauvée par la victoire, importante et symbolique, de Valérie Pécresse en Ile-de-France. Une victoire qu'elle a d'ailleurs immédiatement dédiée à Jacques Chirac plutôt qu'à Nicolas Sarkozy qui fut pourtant celui qui l'a nommée ministre, deux fois. Le réveil a ainsi été très difficile du côté des Républicains où un bureau politique tenu hier matin a bousculé de nombreux statu quo. Nathalie Kosciusko-Morizet, actuellement numéro deux des Républicains, va être évincée de la direction du parti, qui sera renouvelée en janvier, ont indiqué hier des sources concordantes. NKM, qui a fortement critiqué la ligne du «ni PS ni FN» défendue par l'ancien chef de l'Etat entre les deux tours, avait été désignée numéro deux du parti après l'élection de Nicolas Sarkozy à la tête du parti d'opposition fin novembre 2014. S'agissant de son éviction, «Sarkozy ne l'a pas dit clairement, mais c'était très clair», ont rapporté plusieurs sources LR. Une éviction que la principale intéressée a comme l'on s'en doute eu du mal à digérer. «Évincer (quelqu'un) au moment où on lance un débat, c'est une vieille idée stalinienne», a réagi NKM. Nicolas Sarkozy a insisté sur «ceux qui marquent des buts contre leur camp» et sur le bien-fondé de la ligne «claire» qui a «payé», selon plusieurs sources. Ce dernier a ensuite confié à des journalistes qu'il souhaitait former «une nouvelle équipe» dirigeante du parti d'opposition, «avec un souci de fond et de cohérence». «On préfère que les responsables du mouvement expliquent les positions du mouvement, et pas autre chose», a-t-il notamment déclaré après la tenue de ce bureau politique extraordinaire post-régionales. Mais NKM n'a pas été la seule à dévier de la ligne officielle du parti. En effet, Jean-Pierre Raffarin, ex-premier ministre, était le seul, avec Nathalie Kosciusko-Morizet, à s'être opposé ouvertement à la ligne «ni retrait, ni fusion» voulue par Nicolas Sarkozy, a indiqué qu'il ne se représentera pas comme président du conseil national de son parti, Les Républicains, en janvier prochain. Hier, Jean-Pierre Raffarin avait appelé à «une clarification» de la géographie politique, ajoutant: «Nous devons travailler avec le gouvernement car le FN est un adversaire commun et nous l'avons battu ensemble dans les élections». Nicolas Sarkozy souhaite que le conseil national dédié à la ligne du parti se tienne les 13 et 14 février prochain, ont rapporté hier plusieurs sources. Le principe d'un conseil national avait été annoncé par l'ancien président entre les deux tours des élections régionales. Reste à savoir si cette stratégie de Sarkozy qui désormais officiellement n'accepte plus aucune contradiction ni opinion divergente parmi ses cadres sera celle qui sera plébiscitée durant la primaire de 2016 ou si au contraire son comportement sera celui qui précipitera sa défaite aux dépens de Alain Juppé, qui a de son côté immédiatement critiqué l'exclusion de NKM. F. M.

Crash de l'avion russe

## Le Caire ne voit toujours pas de preuve d'un attentat

**L'**Égypte a réaffirmé hier qu'elle n'avait toujours pas de preuve que l'avion de touristes russes qui s'est écrasé dans le Sinaï le 31 octobre tuant ses 224 occupants était un attentat à la bombe, contrairement à ce qu'a répété Moscou.

La branche égyptienne du groupe État islamique (EI) a assuré avoir placé une petite bombe à l'intérieur de l'appareil et les enquêteurs russes sur place ont conclu en novembre qu'il s'agissait bien d'un attentat. Les experts interrogés, unanimes, ont également validé cette thèse, se basant sur la rupture soudaine et sans aucune alerte préalable de toutes les données des deux boîtes noires et sur l'extrême dispersion des débris.

«La commission d'enquête technique n'a, pour l'heure, rien reçu qui puisse indiquer qu'il s'agisse d'un acte illicite ou terroriste», a déclaré hier le ministère égyptien de l'Aviation civile dans un communiqué, ajoutant que la commission poursuivait son tra-

jour, le chef des services secrets russes avait annoncé qu'un engin explosif artisanal d'une puissance équivalente à 1 kg de TNT» avait explosé à bord. Les analyses des débris «ont révélé les traces d'un explosif de fabrication étrangère», avait-il ajouté. Depuis le premier jour, l'Égypte s'évertue à nier la thèse de l'attentat, sans doute de peur que le tourisme, pilier de son économie extrêmement fragile, ne s'effondre. Le Caire réfute par ailleurs tout laxisme dans ses contrôles des bagages et passagers dans ses aéroports. Après le crash, le Royaume-Uni avait presque immédiatement annulé ses vols à destination de Charm el-Cheikh et commencé à rapatrier ses ressortissants, par précaution mais en indiquant qu'il n'excluait pas la piste terroriste. Peu après, la Russie avait interdit tout vol vers l'Égypte, ramenant également ses ressortissants à bord de vols spéciaux. Charm el-Cheikh était l'une des destinations égyptiennes préférées des touristes russes et britanniques.

Le 31 octobre, un Airbus A-321 de la compagnie charter russe Metrojet s'est disloqué soudainement à quelque 10 000 m d'altitude, 23 minutes après avoir décollé de la station balnéaire de Charm el-Cheikh, dans le sud de la péninsule du Sinaï. Les débris sont tombés sur plusieurs kilomètres de rayon dans le désert du Nord-Sinaï, bastion en Égypte de l'EI, qui a revendiqué l'attentat quelques heures après le crash. Réagissant immédiatement au communiqué du Caire, le porte-parole du Kremlin, Dmitri Peskov, a assuré hier: «Je ne peux que rappeler les conclusions de nos experts et de nos services spéciaux, qui indiquent qu'il s'agit bien d'un acte terroriste». Le 17 novembre, le président russe Vladimir Poutine avait annoncé que les enquêteurs russes avaient trouvé les preuves qu'une bombe placée dans l'appareil était à l'origine du crash et promis de «punir» les responsables «en n'importe quel point de la planète». Ce même



6<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Alger

# Le public découvre le cinéma islandais

■ La fiction «Rams» (Béliers) du réalisateur islandais Grimur Hakonarson, une immersion dans l'univers modeste des éleveurs de bétail islandais, a été projeté dimanche soir au public algérois.

Par Abia S.

D'une durée de 93 mn, «Rams» a été présenté en compétition officielle du 6<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Alger dédié au film engagé qui se déroule à la salle El Mouggar depuis samedi.

Dans un univers restreint d'une vallée isolée en Islande, le film relate l'histoire de deux frères éleveurs de moutons partageant les mêmes terres, le même mode de vie et la même passion pour leur élevage d'une race noble de mouton et qui ne s'adressent plus la parole depuis quarante ans tout en étant toujours en compétition pour le prix du meilleur bélier.

Les frères Gummi et Kiddi évoluent au quotidien dans une communauté d'éleveurs biologiques qui refusent de changer leurs méthodes au profit des aliments industriels avant que cet équilibre ne soit rompu par une maladie qui risque de toucher les ovins de

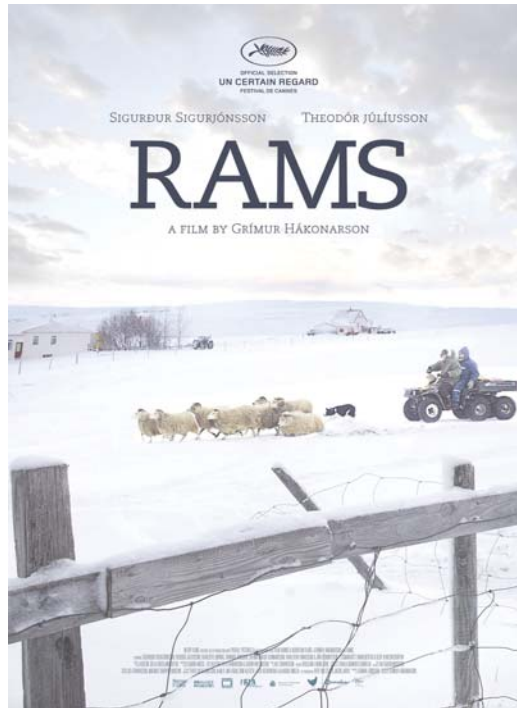
toute la vallée.

Tous les fermiers sont obligés alors d'abattre leur cheptel, de désinfecter leurs fermes et d'attendre deux ans avant de reprendre leur activité, ce qui signifie l'extinction de la race de béliers qui fait la fierté des éleveurs de cette vallée.

Alors que Kiddi sombre dans l'alcool et que certains fermiers projettent de quitter la vallée pour s'installer en ville, Gummi a réussi, quant à lui, à sauver discrètement une partie de son troupeau qu'il cache dans son sous-sol, commence alors une véritable quête pour sauver les dernières têtes de bétail des services vétérinaires.

Confiner ce film dans des espaces clos avec très peu de plans à l'extérieur des fermes renseigne sur des moyens limités que le talent du réalisateur et celui du scénariste ont réussi à combler avec un jeu et une direction d'acteurs d'exception et peu de dialogue.

Inauguré samedi le 6<sup>e</sup> Fica se poursuivra jusqu'au 19 décembre à la salle El Mouggar



avec encore 16 films au programme entre fictions et documentaires à raison de trois projections par jour, les films projetés seront tous rediffusés le

lendemain à la salle de la Cinémathèque d'Alger.

A. S./APS

## Le documentaire «Capitaine Thomas Sankara» projeté

Le film documentaire, «Capitaine Thomas Sankara», retraçant le parcours de l'ancien président burkinabé Thomas Sankara assassiné en 1987, du réalisateur suisse Christophe Cupelin a été projeté dimanche à la salle El Mouggar à Alger.

D'une durée de 90 mn, ce documentaire a été projeté en compétition officielle de la section documentaire du 6<sup>e</sup> Festival international du cinéma d'Alger (Journées du film engagé) qui a été inauguré samedi.

A travers un montage d'images d'archives, le réalisateur retrace le parcours du leader de la révolution, à la présidence du Conseil national révolutionnaire instauré le 4 août 1983 et sa volonté d'œuvrer à transformer les mentalités et sortir sa société de la féodalité et libérer son pays, qu'il avait rebaptisé Burkina Faso (Patrie des hommes intègres) de l'influence de l'impérialisme. Le documentaire montre les principaux chantiers de Thomas Sankara qui

avait pour projet prioritaire d'atteindre l'autosuffisance alimentaire, lutter contre l'analphabétisme et les pandémies qui sévissaient dans son pays.

Autre grand chantier du président Sankara, la protection et l'émancipation des femmes burkinabés à travers des actions populaires visant à lutter contre la violence faite aux femmes et l'implication de la femme dans les projets économiques en la sortant de la «domination de l'homme lui-même dominé par l'impérialisme».

Le réalisateur qui a également brossé un portrait de «Thomas Sankara l'enfant du peuple» avait également mis en avant les grandes réalisations du président qui était arrivé à vacciner 2,5 millions d'enfants en 15 jours et à augmenter le taux de scolarisation de 16% en à peine quatre ans.

La politique internationale menée par Thomas Sankara, basée sur l'anti-impérialisme, l'exploitation interne des ressources

africaines et la révision des standards des relations internationales qui portaient un «regard réducteur sur le continent», était également mise en avant à travers les discours du président dans les tribunes de l'ONU ou de l'Union africaine.

Le réalisateur reconstitue également les circonstances de l'assassinat de Thomas Sankara le 15 octobre 1987 et du coup d'Etat militaire qui avait propulsé son meilleur ami Blaise Compaoré à la tête du Burkina Faso.

Inauguré samedi, le 6<sup>e</sup> Fica se poursuivra jusqu'au 19 décembre à la salle El Mouggar avec trois projections par jour de films documentaires et de longs métrages de fiction dont «Fi rassi rond-point» de Hassen Ferhani, «Difret» de l'éthiopien Zeresenay Berhane Mehari ou encore «Alias Maria» du colombien José Luis Rugeles Garcia.

A. S.

Premier festival de la halqa et des arts populaires à Mahdia

## Des spectacles de goul, de la poésie et des jeux de matreg

Le public a été gratifié, dans les communes de la daïra de Mahdia (Tiaret) de spectacles de goul (conteur), de la poésie melhoun et de jeux de matreg (bâton), à la faveur du premier festival de la halqa et des arts populaires qui a pris fin dimanche soir.

Organisée à l'occasion de la commémoration des événements du 11 décembre 1960, cette manifestation culturelle a donné lieu à diverses activités pré-

sentées par des troupes participantes dont des halqas de goul, des spectacles de fantasia et autres du patrimoine culturel algérien.

Cette première édition de l'art de la halqa a regroupé une quarantaine de troupes dont 17 de cavalerie, cinq poètes en genre bédoui de Tissemsilt, Tlemcen, Saïda, Djelfa et Tiaret qui se sont produits à travers les communes de Mahdia, Nadhor, Sebaine et Ain Dzarit.

Les poètes et gouls ont abordé, lors de ce festival, l'histoire de la résistance populaire contre l'occupant français, de la guerre de Libération nationale et de la période post-indépendance, a indiqué le président de l'association des arts et des cultures populaires de Tiaret, initiatrice du festival, Djillali Hadjar Kherfane.

Le festival vise à préserver les cultures populaires et les traditions authentiques, a-t-il souligné.

R. C.

## RENDEZ-VOUS CULTURELS

Salle El Mouggar/Festival international du cinéma d'Alger

15 décembre :

Projection des documentaires Ady Gasy, Howard zinn (une histoire populaire américaine) et Fi rassi rond-point

16 décembre :

Projection de deux films documentaires dont life is waiting et le bouton de nacre ainsi qu'un long métrage intitulé le dossier Pétrov

Bibliothèque nationale d'Alger

Jusqu'au 16 décembre :

Forum international du roman.

Dar Abdeltif (El-Hamma, Alger)

Mardi 15 décembre à 14h :

Table ronde sur la thématique «Bilan des œuvres littéraires de 2010-2015 : notion de la responsabilité dans l'écriture littéraire», dans le cadre du Forum international sur le roman (entrée libre).

Centre des activités culturelles

Abane-Ramdane

Jusqu'au 17 décembre :

Exposition de photos et livres sur la révolution algérienne, présentée par Zenati Hamid et Hamouma Hocine.

Galerie Asselah-Hocine (39, Rue

Asselah-Hocine, Alger)

Jusqu'au 17 décembre :

Exposition de peinture des artistes Taïb Benabbas Bakhti et Mohamed Smara.

Institut Culturel Italien d'Alger

Jusqu'au 31 décembre :

Exposition de peintures «Un Chant de couleurs» de l'artiste Ahmed Mebarki.

EZZOUAR'ART

Jusqu'au 25 décembre :

Exposition-vente de peinture «Algérie toujours» de l'artiste Mira Naporowska.

Galerie Baya du Palais de la culture

Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2016 :

8e Salon d'automne des arts plastiques.

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El

Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 décembre :

Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nourredine Chegrane, Farid Benyaâ, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. Les bénéficiaires seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

Galerie Baya du Palais de la culture

Moufidi-Zakaria (Kouba, Alger)

Jusqu'au 16 janvier 2016 :

Huitième Salon d'automne des arts plastiques.

Galerie d'art de l'hôtel Sofitel (El

Hamma, Alger)

Jusqu'au 31 décembre :

Exposition-vente de peinture et de photographie «Du soleil à la lune», avec Nourredine Chegrane, Farid Benyaâ, Valentina Ghanem, Ferrante Ferranti, etc. Les bénéficiaires seront utilisés pour acheter du matériel spécial aux enfants de la Lune souffrant du xeroderma pigmentosum et qui ne peuvent supporter le moindre rayon de soleil.

Salle Ibn Khaldoun (Alger-Centre)

Tous les jours :

Film d'espionnage 007 Spectre de Sam Mendes (2015, Royaume-Uni/USA), avec Daniel Craig, Christophe Waltz, Léa Seydoux et Monica Bellucci. Séances: 14h, 17h et 20h. Prix des tickets : 500 DA.

Galerie d'arts Sirius (Télémy,

Alger)

Chaque jour :

Exposition «Purification» de Karim Sergoua.

## Coup-franc direct

Un débat qui n'a pas lieu d'être

Par Mahfoud M.

**A** lors qu'on savoure encore la qualification de l'EN U 23 aux JO 2016 de Rio après un excellent parcours à la dernière CAN du Sénégal, certains rodent déjà autour du sélectionneur national, Shürmann pour lui demander de renforcer le groupe en prévision du prochain rendez-vous important. Ainsi, certains pensent que le renfort s'impose et qu'il faudra en urgence ramener trois joueurs de l'EN A qui devraient pouvoir apporter un plus, bien sûr aussi en ralliant les Bensabini, Bentaleb et Brahimi qui ont moins de 23 ans et qui peuvent prétendre à jouer avec les Verts aux JO. Ces gens ont-ils le droit de s'ériger en conseillers et demander aux responsables de la FAF de renforcer l'équipe des U 23 ? En fait, le dernier mot devrait revenir au coach de cette sélection, Shürmann qui est seul habilité à donner son avis et non quelqu'un d'autre. Il faudra aussi respecter ces joueurs qui ont participé à cette CAN et qui sont arrivés en finale avec panache et surtout ont arraché avec brio la qualification aux Jeux Olympiques après 36 ans d'absence. Parler ainsi c'est faire preuve de manque de considération pour tous ces éléments qui se sont sacrifiés et ont donné le meilleur d'eux-mêmes. D'ailleurs toute décision ne devrait se faire qu'en concertation avec eux. **M. M.**

### Championnat du Portugal (13<sup>e</sup> j) Slimani inscrit son 8<sup>e</sup> but



est toujours premier avec 35 points devant le FC Porto, qui en compte 30 mais avec un match en moins.

#### Et de quatre pour Brahimi avec Porto

L'international algérien, Yacine Brahimi a inscrit son quatrième but cette saison en championnat de première division portugaise de football lors du match non terminé de son équipe le FC Porto sur le terrain de Nacional, dimanche soir dans le cadre de la 13<sup>e</sup> journée. Brahimi a donné l'avantage à sa formation à la 14<sup>e</sup> minute (2-1), un avantage préservé par les «Dragons» jusqu'à l'arrêt de la rencontre avant quelques minutes du coup de sifflet final à cause des mauvaises conditions climatiques. La partie sera poursuivie lundi. Grâce à sa quatrième réalisation, le milieu offensif algérien est désormais à une marche du TOP 10 des meilleurs buteurs du championnat de «Liga Nos».

**L'INTERNATIONAL** algérien, Islam Slimani, a inscrit son huitième but en championnat de première division portugaise de football lors de la victoire à domicile de son équipe, Sporting Lisbonne face à Moreirense (3-1), dimanche soir dans le cadre de la 13<sup>e</sup> journée. Slimani a scellé le sort de la rencontre en marquant le troisième but de sa formation à la 58<sup>e</sup> grâce à un penalty transmis en deux temps. Le meilleur goleador actuellement de la sélection algérienne (20 buts) reste toutefois deuxième au classement des buteurs du championnat. Il est devancé de trois réalisations par Jonas de Benfica. Le Sporting, quant à lui,

■ Le staff technique national et la direction technique ont révélé le programme du dernier stage préparatif pour la 2<sup>e</sup> CAN de handball qui se déroulera en Egypte du 21 au 31 janvier 2016.



Par Mahfoud M.

**D** ans la même occasion aussi le coach, Bouchecriou Salah a révélé aussi la liste des joueurs retenus pour ce dernier stage et qui comporte des éléments locaux et d'autres évoluant dans des championnats étrangers notamment en France et aux Emirats arabes unis. Ainsi, les Verts devraient être regroupés du 14 au 20 décembre à Alger avant de partir en stage en Serbie du 20 au 31 décembre 2015. Le départ est prévu pour le 20 décembre à 12h 15 dans un vol régulier d'Air Algérie. Le retour de la délégation algérienne est prévu pour le jeudi 31 décembre 2015 à 23h55 soit à la veille de ma nouvelle année. Pour ce qui

est des joueurs, il faut retenir que le coach national, a fait appel, pour la première fois, à de nouveaux joueurs binationaux qui évoluent dans le championnat français. C'est le cas de Kieffer Sylvain qui joue à Chartres Métropole Handball (LNH - France) et Soltane Mathias, sociétaire du Grand Nancy ASPTT HB (D2-France). Ces deux éléments font leur apparition pour la première fois alors que les autres éléments qui jouent à l'étranger, à savoir, Kaabeche Hichem et Rahim Abdelkader (Istres), et enfin Boulif Saci Nasr Dubai (Emirats Arabes Unis) ont l'habitude de jouer en sélection et de faire partie des plans du sélectionneur qui compte beaucoup sur eux pour donner ce plus qu'il attend

de lui pour encadrer certains jeunes joueurs qui n'ont pas encore l'expérience des grands tournois. Ce dernier stage sera très important pour le staff technique national qui devra effectuer les derniers réglages avant le début de la compétition et qui s'annonce certainement serrée pour le champion d'Afrique en titre qui sera confronté au pays organisateur, l'Egypte, et qui trouvera certainement certaines difficultés pour s'imposer notamment avec le grand retard prit dans la préparation notamment depuis le limogeage de l'ancien sélectionneur, Réda Zeghili après la débâcle des championnats du Monde de handball organisés par Qatar et où l'EN s'est contenté d'une très décevante place de 24<sup>e</sup> et dernier. **M. M.**

### Championnat d'Algérie Interclubs de natation Domination du GS Pétroliers

**L'EQUIPE** du Groupement sportif pétroliers (GSP) de natation a dominé le championnat d'Algérie Interclubs disputé ce week-end à la piscine de L'Opow de Tipasa, a-t-on appris dimanche auprès de la Fédération algérienne de natation (FAN). Les Pétroliers qui ont terminé premiers avec un total de 45 586 points, ont été talonnés par l'USM Alger (42 123 pts) le Sahel nautique d'El-biar (37 350 pts). Organisé sous l'égide

de la Fédération algérienne de natation (FAN), le rendez-vous de la ville de Tipasa a drainé 450 participants, représentant 32 clubs issus d'une vingtaine de wilayas. «Plusieurs bonnes et encourageantes performances ont été enregistrées durant les compétitions dont le nouveau record d'Algérie établi par la nageuse Rania Nefsi dans l'épreuve du 200m (Dos) avec un chrono à 2:19.79», a souligné la même source.

### Ligue 1 Mobilis (14<sup>e</sup> j) classement des buteurs

#### Ghislain Guessan prend la tête avec 8 buts

**L'ATTAQUANT** du RC Arbaâ, Ghislain Guessan, a pris la tête du classement des buteurs du championnat de Ligue 1 Mobilis de football avec 8 réalisations, au terme de la 14<sup>e</sup> journée disputée durant le week-end. L'Ivoirien a inscrit son 8<sup>e</sup> but lors de la défaite concédée samedi à domicile face au MC Oran (3-2). L'ancien joueur de Tours (France) est talonné par trois joueurs qui se partagent la deuxième place avec 7 buts chacun : Mohamed Zaâbiya (MCO), Mohamed Benyettou (ES Sétif) et Banou Diawara (JS Kabylie). Ces trois joueurs sont restés muets lors de cette journée, marquée par le doublé du joueur du MCO Benyahia lors de la victoire des siens à Larbaâ. Le meilleur buteur du précédent exercice avec le MC El-Eulma, Walid Derrardja (17 buts), actuellement au MC Alger, n'a pas encore inscrit le moindre but.

#### CLASSEMENT:

8 buts : Ghislain Guessan (RC Arbaâ)  
7 buts : Zaâbiya (MC Oran), Benyettou (ES Sétif), Diawara (JS Kabylie)  
6 buts : Djallit (JS Saoura), Merzougui (MC Alger), Boulouidit (JS Kabylie), Moussi (MC Oran), Seguer (USM Alger), Manucho (RC Relizane).

### Pierre-André Schürmann

#### «Je suis fier de cette équipe»

**L**e sélectionneur de l'équipe algérienne de football des moins de 23 ans (U-23), le Suisse Pierre-André Schürmann s'est dit dimanche «fier» de ses joueurs, en dépit de la défaite concédée la veille face au Nigeria (2-1) à Dakar en finale de la Coupe d'Afrique des nations CAN-2015. «Nous aurions pu prétendre à mieux dans cette finale, mais l'essentiel était de se qualifier pour les prochains jeux olympiques (JO-2016). Les

joueurs ont été récompensés, tout le monde a travaillé pour l'objectif d'aller aux JO. Je suis fier de cette équipe mais aussi des différents staffs de la sélection pour leur investissement», a affirmé le coach national à la presse, peu après l'arrivée des Verts à l'aéroport international Houari-Boumediène d'Alger. L'équipe nationale a réussi à composer son billet pour les JO-2016 après 36 ans d'absence, déjouant tous les pronostics. Les coéquipiers d'Oussama Chita ont arraché leur billet mercredi dernier après leur victoire en demi-finale face à l'Afrique du Sud (2-0). Les Sud-Africains se sont rachetés samedi en décrochant le 3<sup>e</sup> et dernier billet mis en jeu, grâce à leur victoire face au Sénégal, pays hôte, en match de classement (0-0, aux t.a.b 3-1). Revenant sur la finale, le sélectionneur national a regretté son issue qui aurait pu être «meilleure» pour ses capés. «Je suis frustré par cette défaite en finale, d'autant plus que nous aurions pu revenir au score vu toutes les occasions ratées. Cette finale

m'a renseigné sur une chose, à savoir que nous devons encore travailler pour atteindre le haut niveau», a-t-il ajouté. Invité à évoquer les joueurs ayant brillé dans cette compétition, l'ancien coach du FC Sion (Super League suisse) a refusé de parler d'individualités, préférant privilégier le collectif. «Cette équipe a démontré une grande solidarité, c'est un bon collectif. Je ne veux pas parler de tel ou tel joueur, les individualités et les egos ne doivent pas exister dans une équipe. Tout le monde a joué le jeu. La réussite, pour moi, était l'équipe et non pas un joueur», a expliqué Schürmann. Le technicien helvétique a, à la fin, relevé la nécessité de bien préparer les prochains JO-2016 pour représenter «dignement» le pays. «Nous devons replonger dans le travail et préparer comme il se doit les JO-2016 afin de représenter dignement l'Algérie dans cette grande manifestation», a-t-il conclu. L'unique participation de l'Algérie aux JO remonte à l'édition de Moscou en 1980.



# LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Oran

## Des équipements électroniques utilisés dans les actes criminels récupérés

LES SERVICES de la sûreté de wilaya d'Oran ont saisi le week-end dernier une grande quantité d'équipements électroniques utilisés dans divers actes criminels, a-t-on appris dimanche lors d'un point de presse. Il s'agit de 850 détonateurs électriques «Taser» utilisés dans des agressions pour paralyser temporairement la victime et subtiliser ses objets et des lasers de différentes formes utilisés parfois dans les stades de football pour éblouir, a-t-on indiqué lors du point de presse organisé au siège de la sûreté de wilaya. Les services sécuritaires ont traité des affaires relatives à l'usage de ces équipements prohibés dans des agressions sur les routes et brouillage à l'atterrissage d'avions, selon les explications fournies. Les équipements saisis avaient des formes maquillées (de lampes et de sty-

los de valeur rangés dans leurs boîtes). Parmi les objets saisis des produits pyrotechniques (feux d'artifice à forte détonation), des caméras de surveillance difficilement détectables et des jumelles professionnelles de guerre, a-t-on signalé. Sur la base d'informations et de profondes investigations, l'opération des services de la sûreté de wilaya a permis l'arrestation de quatre individus impliqués et la saisie des équipements entreposés dans des magasins à hai (quartier) Medina Jdidia d'Oran dont les propriétaires ont eu recours à des subterfuges pour tromper la vigilance des éléments de la sûreté. La vente de ce matériel s'opère à la tête du client qui l'achète à des prix exorbitants, a ajouté la même source, soulignant que l'enquête sur cette affaire se poursuit.

Safy T.

## Saisie d'explosifs dans le Sud du pays

### Arrestation de 56 contrebandiers

CINQUANTE-SIX contrebandiers ont été arrêtés et des explosifs saisis, durant les dernières 24 heures, par des détachements de l'Armée nationale populaire (ANP) dans plusieurs régions du Sud du pays, dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, indique lundi un communiqué du ministère de la Défense nationale. «Dans le cadre de la sécurisation des frontières et de la lutte contre la criminalité organisée, des détachements relevant des secteurs opérationnels de Tamanrasset et d'In Guezam (6<sup>e</sup> Région militaire) ont arrêté, le 13 décembre 2015, quarante-cinq contrebandiers de différentes nationalités africaines et ont saisi dix-neuf détecteurs de métaux, des explosifs, quatre groupes électrogènes et des téléphones portables», précise le

communiqué. Par ailleurs, «des détachements relevant des secteurs opérationnels de Djanet, d'In Amenas et d'El Oued (4<sup>e</sup> Région militaire), ont arrêté onze contrebandiers de différentes nationalités et ont saisi quatre véhicules tout-terrain, un véhicule touristique, trois quintaux de tabac, sept détecteurs de métaux, un groupe électrogène et des téléphones portables», indique la même source. «A Tiaret (2<sup>e</sup> Région militaire), des éléments de la Gendarmerie nationale ont appréhendé trois narcotraquants et ont saisi 137 kilogrammes de kif traité et quatre véhicules touristiques. De même, à Tlemcen, des éléments des gardes-frontières ont déjoué une tentative de contrebande d'une quantité de carburant s'élevant à 6 820 litres», ajoute-t-on.

Hania G.

## Secteur «Aval Hydrocarbures»

### Délégation d'entreprises françaises en visite à Oran

UNE DÉLÉGATION d'entreprises françaises versées dans l'Aval hydrocarbures séjourne depuis lundi à Oran dans le cadre d'une mission d'information et de prospection d'opportunités de partenariat et de prestations de services. Cette mission regroupant neuf entreprises françaises est organisée par le bureau Business, installé au sein de la mission économique de l'ambassade de France en Algérie. Elle a pour objectifs «de rencontrer les acteurs algériens (clients et partenaires) afin de comprendre les tendances du secteur de l'Aval pétrolier en Algérie, de présenter leurs activités et de proposer des pistes de coopération aux entreprises algériennes qui le souhaitent», souligne-t-on dans un communiqué transmis à la presse. Ces entreprises proposent plusieurs spécialités liées au domaine de l'Aval et des hydrocarbures comme les infrastructures

pétrolières et gazières onshore et l'installation de pipelines terrestres, les fours de procédés pour le raffinage, la pétrochimie et le traitement du gaz naturel, les installations de plateaux, les échangeurs de chaleur et de fourniture de solutions spécifiques dans les domaines de la chimie, de la pétrochimie, de l'énergie, du pétrole et du gaz et bien d'autres domaines encore. La délégation française a visité ce lundi l'usine Sorfert spécialisée dans la production de l'urée et d'ammoniac ainsi que le complexe «Fertial», implantés dans la zone industrielle d'Arzew. Mardi, les représentants de ces sociétés tiendront une séance de travail avec les responsables de l'activité Aval de Sonatrach, avant de rencontrer en fin de journée, des opérateurs et des représentants d'entreprises nationales intéressés par les activités proposées.

Ramzi H.

## ÉLECTIONS RÉGIONALES EN FRANCE LE DANGER DU FRONT NATIONAL ÉCARTÉ



Loumès

Djalou@hotmail.com

## Après plusieurs semaines d'arrêt des travaux

### Le chantier du barrage de Souk Tlatha relancé

■ Les travaux de réalisation du barrage de Souk Tlatha dans la commune de Tadmaït (17 km à l'ouest de la wilaya de Tizi Ouzou) ont repris cette semaine après un arrêt du chantier de plusieurs semaines en raison de l'opposition des propriétaires des terres sur lesquelles il est implanté.

Par Hamid M.

L'annonce a été faite, hier, par le directeur local des ressources en eau (DRE), Rachid Hameg, qui a indiqué qu'un accord a été trouvé à ce conflit à l'issue d'une rencontre avec les concernés tenue en fin de semaine écoulée. Les opposants ont réussi à arracher des engagements de la DRE portant octroi des aides à l'habitat rural au niveau des communes avoisinantes dudit barrage. La relance du projet épargnera des pénalités de retard à verser aux entreprises réalisa-

trices d'un montant de 10 millions de dinars pour chaque journée d'arrêt de travaux, selon l'estimation du wali de Tizi Ouzou, Brahim Merad, révélée il y a quelques jours. Des propriétaires des plus de 450 hectares de superficie abritant le projet ont à maintes reprises bloqué le chantier pour réclamer plusieurs revendications, notamment le relogement alors que l'indemnisation des expropriés pour utilité publique a coûté la somme de 4,47 milliards de DA en plus des 270 familles habitant sur le site qui ont été relogées. Il est à rap-

peler que cette infrastructure hydraulique est en chantier depuis 2013 après un retard de plusieurs mois qui avait suivi l'attribution de son marché de réalisation au groupement d'entreprises turques Nuro/Ozaltin en mai 2010. Ledit barrage est d'un volume de mobilisation de 98 millions de mètres cubes et est doté d'une autorisation de programme de 13 milliards de DA. Il devrait être livré dans un délai de 40 mois. Il est destiné au renforcement de l'alimentation en eau potable des populations des wilayas de Tizi-Ouzou et de Boumerdes.

H. M.

## Tlemcen

### Saisie de 25 quintaux de déchets de cuivre

Les éléments de la brigade régionale de lutte contre les stupéfiants et de la brigade des douanes d'Ouled Mimoune ont saisi la semaine dernière 25 quintaux de déchets de cuivre et 8 725 litres de carburant destinés à la contrebande vers le Maroc, a-t-on appris dimanche dans un communiqué émanant de la direction régionale des Douanes de Tlemcen. L'opération de saisie de la quantité de déchets de cuivre a eu

lieu au niveau d'un carrefour menant à Zenata et de l'axe 35 de l'autoroute, au niveau de la commune de Sidi Senoussi. Deux véhicules chargés de ce produit ont été interceptés et un contrebandier arrêté, a-t-on indiqué de même source. Par ailleurs, trois véhicules transportant 295 jerricans en matière plastique remplis de carburant ont été saisis dans trois opérations distinctes. Les éléments de la brigade de contrôle des pas-

sagers au port de Ghazaouet ont saisi 1 637 comprimés psychotropes soigneusement dissimulés à l'intérieur d'un véhicule touristique, selon le document des Douanes de Tlemcen qui a indiqué que l'opération a abouti à l'arrestation du contrevenant. La valeur globale des «marchandises» et des moyens de transport saisis est estimée à 4,7 millions DA et l'amende douanière à plus de 31,2 millions de dinars.

Fatah Y./APS